

Zeitschrift:	Revue économique franco-suisse
Herausgeber:	Chambre de commerce suisse en France
Band:	22 (1942)
Heft:	3
Artikel:	Le développement des ventes de marchandises suisses dans l'Empire colonial français
Autor:	L'Huillier, Jacques
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-888982

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE DÉVELOPPEMENT DES VENTES DE MARCHANDISES SUISSES DANS L'EMPIRE COLONIAL FRANÇAIS

I. — INTRODUCTION

Les échanges commerciaux franco-suisses sont formés par quatre courants qui vont respectivement de la France métropolitaine en Suisse, de la France d'outre-mer en Suisse, de la Suisse en France métropolitaine et de la Suisse en France d'outre-mer. Les trois premiers courants ont déjà été étudiés dans les numéros de novembre, décembre 1941 et février 1942 de la « Revue Économique Franco-Suisse ». Il ne reste donc à examiner que l'évolution des ventes de marchandises suisses dans l'Empire colonial français.

Le premier semestre de 1941 et celui de 1939 nous serviront de cadre, pour permettre des comparaisons avec les observations présentées dans les rapports précédents. Toutefois, comme le mois de juin 1941 est déjà loin, nous dirons quelques mots des tendances qui se sont fait jour depuis lors. Nous rappelons que si nous nous basons sur les statistiques officielles suisses en ce qui concerne le premier semestre de 1939, nous en sommes réduits, pour l'année 1941, à de simples évaluations fondées sur les renseignements que certains de nos Adhérents ont bien voulu nous communiquer, car les résultats du commerce extérieur ne sont publiés, pendant la guerre, ni en Suisse ni en France. Toutes les valeurs indiquées s'entendent en francs suisses. Enfin, pour les raisons déjà indiquées dans notre article sur « l'évolution des ventes en Suisse des produits de l'Empire colonial français », nous bornons notre analyse aux pays d'outre-mer suivants : Algérie, Maroc français, Tunisie, Indochine française et territoire syro-libanais.

II. — IMPORTANCE ET STRUCTURE COMPARÉES DES VENTES DE PRODUITS SUISSES DANS L'EMPIRE COLONIAL FRANÇAIS PENDANT LE PREMIER SEMESTRE DE 1939 ET LE PREMIER SEMESTRE DE 1941

1^o Algérie

L'importation en Algérie des produits alimentaires suisses (lait condensé, farine lactée et fromage à pâte dure) est interrompue, sauf en ce qui concerne le fromage.

Les ventes de métaux helvétiques, qui ont lieu surtout sous la forme de tuyaux et raccords de tuyaux (76) (1) ont diminué dans une proportion supérieure à 50 p. 100.

Les articles textiles, par contre, ont amélioré leur position. L'avance est particulièrement marquée pour les tissus de coton, blanchis et mercerisés. Tandis que les tresses de paille ont quasiment disparu du marché algérien, les tissus de soie artificielle y ont fait leur première apparition.

Le volume des ventes de machines (84) est resté stable, mais des substitutions ont eu lieu dans les débouchés : les ventes de machines pour la fabrication de substances alimentaires et les machines pour l'imprimerie typographique ont pris plus d'importance tandis que celles de moteurs à gaz et de machines-outils en ont perdu.

Le rythme des importations d'articles d'horlogerie ainsi que des instruments et appareils s'est précipité. Cela est vrai surtout des montres-bracelets en métal commun.

Les produits chimiques ont été introduits en 1941 dans le marché algérien. Ils sont représentés par des couleurs d'aniline et des substances alimentaires artificielles.

(1) Les chiffres entre parenthèses indiquent la valeur des ventes pendant le premier semestre de 1939, exprimées en milliers de francs suisses.

Notons en terminant que les importations de chaussures ont plus que doublé. Celles de tabac, insignifiantes en 1939, ont pris une certaine ampleur en 1941.

Dans l'ensemble, on peut considérer que les ventes de produits suisses en Algérie ont été, pendant le premier semestre de 1941, presque égales à celles qui ont eu lieu pendant le premier semestre de 1939, c'est-à-dire d'un montant de 600 milliers de francs environ.

2^o Maroc

Les importations de produits alimentaires qui consistent presque uniquement en farines alimentaires pour enfants et en fromage à pâte dure ont décliné sensiblement.

Les textiles suisses ont reçu le meilleur accueil au Maroc en 1941. L'accroissement des ventes, par rapport à 1939, est foudroyant pour les broderies : supérieur à 50 p. 100 pour les broderies de coton (213) et presque égal à 200 p. 100 pour celles de soie (476). Les autres articles n'ont, relativement, qu'une importance minime.

Les résultats sont assez favorables pour l'horlogerie. Quelques nouveaux débouchés se sont ouverts aux montres-bracelets en métal commun (91).

Le poste des instruments et appareils est favorisé puisque le montant des ventes a plus que doublé.

En ce qui concerne les machines, il faut signaler l'apparition en 1941 des machines frigorifiques suisses sur le marché marocain.

Enfin, dans le domaine des produits chimiques, les fournitures n'ont guère varié par rapport à 1939, c'est-à-dire qu'elles sont restées petites. Toutefois, il est intéressant de noter que la Suisse a vendu en 1941 une quantité appréciable d'allumettes.

D'une manière générale, il semble que les exportations de la Suisse à destination du Maroc se sont beaucoup développées. On peut estimer qu'elles ont presque doublé, c'est-à-dire qu'elles auraient passé de 1,2 pendant le premier semestre de 1939 à 2 millions de francs pendant le premier semestre de 1941.

3^o Tunisie

Dans le groupe des produits alimentaires on constate une augmentation des ventes de fromage à pâte dure et une diminution de celles de farine lactée. Mais il s'agit d'affaires de peu d'importance.

La Suisse a livré à la Tunisie en 1941 quelques têtes de bétail, alors qu'il n'y avait eu aucune fourniture de ce genre en 1939.

La progression des ventes d'articles d'horlogerie est très remarquable. L'importation des montres-bracelets en métal commun a presque quadruplé (34).

Quant aux textiles, la situation s'est améliorée pour les tissus de coton et de soie.

Les importations d'instruments et appareils ont augmenté sensiblement, mais elles étaient faibles en 1939.

Le rythme des ventes de machines est beaucoup plus lent en 1941. La régression affecte surtout les moteurs à gaz.

Les importations de métaux et de produits chimiques sont aussi insignifiantes en 1941 qu'en 1939.

Le montant des ventes de produits helvétiques dans le Protectorat tunisien s'est élevé, pendant le premier semestre de 1941 par rapport au premier semestre de 1939, de 50 p. 100 environ, c'est-à-dire de 250 à 375 milliers de francs.

